

Quels sont les acteurs mobilisés autour de la politique familiale au Québec ?

En résumé

Les acteurs sociaux mobilisés autour de la politique familiale au Québec sont :

- Les familles qui expriment leurs points de vue et leurs besoins par différents moyens;
- La société civile, dont les organismes communautaires et les syndicats;
- L'appareil gouvernemental et le secteur politique, dont le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et les organismes consultatifs;
- Les experts : notamment les démographes, les sociologues, les psychologues et les psychoéducateurs.

Les pays se distinguent généralement par le rôle plus ou moins important que jouent divers acteurs sociaux dans l'élaboration et l'orientation des politiques familiales. Dans cette optique, le Québec se démarque des autres entités nationales et provinciales nord-américaines et se rapproche de certains pays européens par le dynamisme observé chez de nombreux acteurs en matière de politique familiale.

On fait généralement référence à quatre type d'acteurs concernant l'élaboration de la politique familiale au Québec :

- ⇒ Les familles;
- ⇒ La société civile;
- ⇒ L'appareil gouvernemental et le secteur politique;
- ⇒ Les experts.

Les familles

Bien que les familles québécoises ne constituent pas un groupe homogène et se caractérisent plutôt par une diversité notable quant à leur structure, leur niveau de vie et leurs attitudes, elles forment sans aucun doute un groupe d'acteurs importants dans l'élaboration de la politique familiale québécoise. De par leur poids démographique, leurs valeurs, leurs comportements et les rapports qu'elles entretiennent, celles-ci agissent sur différentes scènes privée et publiques et participent aux tendances culturelles et sociales. Bien que la majorité des familles québécoises ne soient pas disponibles pour militer formellement au sein d'organisations, elles expriment néanmoins leurs besoins et points de vue par de multiples

moyens : gestes quotidiens, partage d'opinions, exercice du droit de vote, etc.

Un certain nombre de familles québécoises sont par ailleurs parties prenantes de la mobilisation autour de la politique familiale. Elles s'impliquent dans des structures formelles en militant, par exemple, dans un organisme communautaire Famille ou, de manière plus ponctuelle, en participant à des manifestations publiques. Il est important de mentionner que les parents ont un rôle incontournable dans le fonctionnement des services de garde puisqu'ils sont majoritaires sur les conseils d'administration des CPE depuis leur création à la fin des années 1990.

La société civile

De manière générale, on définit la société civile comme un ensemble d'individus et de groupes de citoyens qui se prononcent sur un domaine d'intérêt public en dehors du cadre de l'État. Bien qu'elle prenne des visages différents dans chaque contexte national, la société civile se compose habituellement d'un large éventail d'individus, d'associations et d'organisations qui agissent en faveur de certains buts sociaux.

Concernant la politique familiale au Québec, les acteurs de la société civile qui ont jusqu'à maintenant pris position sur la question sont nombreux et variés. On note à cet égard les actions de citoyens, de multiples groupes communautaires, de syndicats, de groupes de pression, de regroupements professionnels, d'associations du milieu des affaires, etc. En

fonction de leurs intérêts et de leurs idéologies, ces acteurs sociaux revendiquent depuis plusieurs années des services, des programmes et des législations. Toutefois, les chercheurs s'entendent pour dire que deux secteurs d'action communautaire ont tout particulièrement contribué à la construction d'une politique familiale explicite au Québec : le mouvement familial et le mouvement des femmes.

À l'instar de la France et de la Belgique, le mouvement familial québécois est reconnu comme un mouvement fort qui se prononce régulièrement dans les débats qui touchent de près ou de loin la famille et l'enfance. Bien que

parfois divisés, les protagonistes de ce mouvement n'ont pas hésité depuis plusieurs années à se mobiliser pour faire connaître leurs points de vue convergents aux instances politiques en place.

Au Québec, les femmes ont historiquement porté les revendications liées à l'égalité des sexes et à l'autonomie des différents membres de la famille. Au chapitre familial, le mouvement des femmes a eu un rôle déterminant dans la révision du code civil et lors de l'instauration de lois, notamment celle sur la perception automatique des pensions alimentaires et celle sur la médiation familiale.

La société civile et son intérêt pour la question familiale

Lors des forums régionaux et des audiences qui ont suivi la publication du Livre Vert *Pour les familles québécoises* en 1984, la participation de plusieurs acteurs de la société civile a été remarquée. Entre autres, celle :

- ⇒ Des organismes familiaux
- ⇒ Des groupes professionnels ou d'étude
- ⇒ Des groupes de condition féminine et masculine
- ⇒ Des clubs sociaux ou de milieux de vie
- ⇒ Des syndicats
- ⇒ Des associations du milieu des affaires

Tous désiraient alors s'exprimer sur les besoins des familles québécoises contemporaines : 6 545 recommandations seront formulées.

En vue de cette consultation sur une proposition de politique familiale, le RIOPFQ a produit un outil d'animation pour préparer ses membres aux forums régionaux. Si certaines orientations souhaitées par les membres étaient convergentes, les mesures proposées par les membres du regroupement étaient parfois divergentes. Par exemple, à ce moment, le Conseil du statut de la femme réclamait des services de planification familiale qui comprenaient l'accès à l'avortement tandis que les groupes ayant une approche basée sur la religion souhaitaient la mise sur pied de chambres de naissance à l'intérieur des services de planification des naissances.

Quelques organismes nationaux du secteur Famille

Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)

Année de fondation : 1971, sous le nom « Organismes familiaux associés du Québec ». Elle devient la COFAQ en 1984.

Mission : Défendre, soutenir et être le porte-parole des familles et de leur projet de société axé sur l'esprit communautaire et la prévention.

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRO)

Année de fondation : 1974, sous le nom « Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec ». Elle devient la FAFMRO en 1995.

Mission : Défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec; fournir un soutien aux associations membres par des services de formation et d'information.

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Année de fondation : 1958 sous le nom de « Fédération des unions de familles ». Elle devient la FQOCF en 2002.

Mission : Regrouper et soutenir les organismes communautaires Famille et contribuer à assurer la place de la famille dans la société québécoise.

Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ)

Année de fondation : 1983.

Mission : Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial, effectuer toute recherche concernant la famille, informer ses membres et leur fournir de la documentation, agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

L'appareil gouvernemental et le secteur politique

Au fil des ans et des changements politiques, différentes structures institutionnelles relatives à la famille ont été mises sur pied au sein de l'appareil gouvernemental québécois. Celles-ci ont également œuvré à l'élaboration et à la transformation de la politique familiale (voir la [fiche 19 : Quels sont les principaux événements de l'histoire de la politique familiale au Québec?](#)).

Notons que le Québec compte depuis 1997 un ministère de la Famille (qui fût fusionné de 2002 à 2005 avec celui de l'Emploi et la Solidarité sociale). En plus de coordonner les programmes et services destinés aux familles, ce ministère a la responsabilité du déploiement de la politique familiale québécoise. Le Conseil de la famille et de l'enfance joue, quant à lui, un rôle consultatif auprès du gouvernement. Depuis de nombreuses années, ce conseil documente les préoccupations des familles québécoises et formule des avis sur des questions familiales. Tout comme le Conseil du statut de la femme,

il a eu une influence indéniable sur certains dossiers concernant les familles. D'autres organismes consultatifs, dont les Conseils des Aînés et de la Jeunesse peuvent se prononcer sur des questions se rapportant à la politique familiale.

Les experts

Comme en France, il semble que les experts jouent un grand rôle dans l'orientation de la politique familiale au Québec. Entre autres, des préoccupations quant à la fécondité et l'immigration ont offert une tribune à plusieurs démographes. Plus largement, sociologues, économistes et juristes sont aussi fréquemment consultés.

Depuis les années 1990, les psychologues et les psychoéducateurs ont une influence de plus en plus importante auprès des structures gouvernementales. Cet impact se remarque notamment dans la priorité accordée à la petite enfance depuis quelques années dans les programmes et mesures en direction des familles.

Références utilisées

Dandurand, Renée B., 1987. « Une politique familiale : enjeux et débats », *Recherches sociographiques*, vol. 28, n° 2-3, pp. 349-369.

Dandurand, Renée B. et Françoise-Romaine Ouellette, 1995. « Famille, État et structuration d'un champ familial », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXVII, n° 2, pp. 103-119.

Dandurand, Renée B. et Josée Bergeron, 2001. « Protection sociale destinée aux familles : une comparaison entre le Québec et l'Alberta », *Canadian Review of Social Policy / Revue canadienne de politique sociale*, n° 47, printemps, pp. 25-44.

Dandurand, Renée B. et Marianne Kempeneers, 2002. « Pour une analyse comparative contextuelle de la politique familiale au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 1, pp. 59-78.

Lemieux, Denise et Michelle Comeau, 2002. *Le mouvement familial au Québec 1960-1990. Une politique et des services pour les familles*, Sainte-Foy, Presse de l'Université du Québec.

Saint-Pierre, Marie-Hélène et Renée B.-Dandurand, 2000. *Axes et enjeux de la politique familiale québécoise. Présentation d'une recension informatisée des écrits*, Montréal, INRS – Culture et Société.